



Commission européenne

L'UE et son voisinage méridional

#25BCNPROCESS



Février 2021

L'UE et les pays partenaires des régions de l'est et du sud de la Méditerranée ont célébré en novembre 2020 le 25^e anniversaire du lancement de leur partenariat (le «processus de Barcelone»). C'était une excellente occasion de réfléchir au partenariat stratégique avec la région à la lumière des défis politiques, socio-économiques, financiers et environnementaux exacerbés par la pandémie de COVID-19 et de réévaluer notre partenariat avec les pays partenaires du voisinage méridional. À la suite de consultations menées avec les partenaires, cette réflexion débouchera sur une **«communication conjointe sur un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional»** en février 2021.

25
1995-2020
PROCESSUS DE BARCELONE
Union pour la Méditerranée

Aperçu historique

1995: lancement du partenariat euro-méditerranéen lors de la conférence de Barcelone, dans le but de créer un espace de paix, de stabilité, de prospérité économique, de défense des valeurs démocratiques et des droits de l'homme

2004: lancement de la politique européenne de voisinage et inclusion des pays méditerranéens afin de renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité de tous

2005: création de la Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures dans la région euro-méditerranéenne

2008: création de l'Union pour la Méditerranée lors du sommet de Paris pour la Méditerranée

2015: réexamen de la politique européenne de voisinage définissant la stabilisation comme le principal objectif stratégique

2021: publication de la «communication conjointe sur un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional» et de son annexe, le «plan économique et d'investissement en faveur du voisinage méridional»

Principaux éléments du partenariat avec le voisinage méridional



Depuis le lancement du processus de Barcelone, l'UE et l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine* et la Tunisie ont conclu des **accords d'association** qui ont approfondi l'intégration commerciale, encouragé le dialogue politique et technique et favorisé la coopération culturelle, économique, financière et sociale.



Depuis de nombreuses années, l'UE coopère activement avec ses partenaires méridionaux dans des domaines divers et importants, tels que la **bonne gouvernance, le développement socio-économique, la migration et le soutien aux réfugiés, le changement climatique, l'environnement, l'énergie et la sécurité.**

Depuis 2007, l'UE a affecté

20,5 milliards d'euros

à la coopération par l'intermédiaire des instruments financiers de la politique européenne de voisinage.

Cette enveloppe permet notamment d'aider les huit pays associés susmentionnés ainsi que les communautés vulnérables, les migrants et les réfugiés originaires de zones touchées par des conflits, comme la Libye et la Syrie.



Politique de voisinage

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre sur cette question.



La **valeur totale des biens** échangés entre l'UE et la région a augmenté d'environ 134 % entre 1999 et 2019, passant de 79,23 millions d'euros à 185,47 millions d'euros par an. Les **investissements directs étrangers** entre l'UE et la région ont connu une croissance continue de 36 % pour les stocks sortants de l'UE (de 91,5 milliards d'euros à 124,8 milliards d'euros) et de 80 % pour les stocks entrants en provenance de la région (de 45,1 milliards d'euros à 81,4 milliards d'euros) au cours de la période 2013-2018.



L'UE apporte son aide à l'**amélioration de l'administration publique des pays partenaires** dans les domaines essentiels de la gouvernance et de l'offre de services publics, par l'intermédiaire de programmes dans le domaine de la gestion des finances publiques, du secteur de la justice ou des réformes administratives, de la lutte contre la corruption, entre autres.



L'UE aide les pays partenaires à promouvoir **une croissance économique inclusive et la création d'emplois décents** au moyen d'initiatives visant à améliorer le climat d'investissement, les économies sociales et vertes, l'esprit d'entreprise et l'innovation. L'UE collabore étroitement avec les institutions financières internationales et européennes pour faciliter l'accès des micro, petites et moyennes entreprises au financement.

Principaux éléments de l'Union pour la Méditerranée

- ▶ **Complétant la coopération bilatérale et régionale de l'UE avec le voisinage méridional**, l'UpM est une **enceinte privilégiée de dialogue** pour ses 42 États membres (27 de l'UE et 15 de l'est et du sud de la Méditerranée).
- ▶ L'UE soutient le secrétariat de l'UpM en finançant 50 % de ses frais de fonctionnement au moyen d'une contribution annuelle de 4,2 millions d'euros.
- ▶ Les réunions ministérielles de l'UpM ont lieu chaque année sur des sujets tels que les droits des femmes, les transports, l'énergie, l'industrie, l'environnement, le changement climatique, l'eau, l'économie numérique, le commerce, l'emploi et le développement urbain durable.



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الاتحاد من أجل المتوسط

Quelques résultats de la coopération de l'UE



La réponse rapide de l'UE aux besoins socio-économiques et immédiats liés à la santé engendrés par l'**épidémie de COVID-19** a été rendue possible grâce à un dialogue régulier et à des canaux de coopération avec les pays partenaires. Plus de 2,3 milliards d'euros ont été mobilisés jusqu'à présent.



Grâce à la plateforme d'investissement pour le voisinage, 500 millions d'euros de subventions ont permis de mobiliser 6 milliards d'euros de prêts des institutions financières européennes et internationales pour des projets d'infrastructures dans la région dans le domaine de l'**énergie et du changement climatique**.



L'UE aide les **entrepreneurs** de la région à accéder à des ressources financières par l'intermédiaire du Fonds SANAD pour les micro, petites et moyennes entreprises, qui a distribué plus de 215 000 prêts pour un montant de 570 millions d'euros, créant plus de 60 000 emplois.



Grâce au programme **Erasmus +**, 44 000 étudiants, chercheurs et membres du personnel universitaire ont participé à des échanges entre l'Europe et la région méditerranéenne entre 2015 et 2019, participant à 3 951 projets.



Depuis 2005, **237 activités de jumelage institutionnel** entre les administrations publiques des États membres de l'UE et des pays partenaires ont contribué au transfert de bonnes pratiques administratives et au rapprochement de la législation et des normes de l'UE.

